# PROCES DES ATTENTATS DE JANVIER 2015 I LA CONTAMINATION DE TROIS ACCUSES A LA COVID19 OBLIGE LA COUR A SUSPENDRE LES AUDIENCES PENDANT UNE SEMAINE

lundi 2 novembre 2020, par Thémis

La semaine dernière, à l'issue de trois jours d'interrogatoire, le principal accusé, A. POLAT, faisait un malaise. A son retour en détention, il était examiné par un médecin au sein de la prison de la Santé et testé à la COVID19.

Le test s'étant révélé négatif, le médecin considérait que l'état de l'accusé permettait la reprise de l'audience. Ainsi, le procès avait repris le lendemain et ce malgré les nouvelles mesures de confinement.

Cependant, le nouveau test réalisé samedi sur A. POLAT s'est cette fois-ci révélé positif. Ce sont donc tous les accusés qui ont dû être testés et deux d'entre eux sont également touchés par la Covid-19.

Ce week-end, le Président de la Cour d'assises, Régis DE JORNA, a informé les parties qu'au regard des circonstances le procès serait suspendu pour minimum une semaine.